

renommée par les annales de France, obtenue par Sa Majesté Charles 9, roy de France, sur les Huguenotz (1). Nostre régiment se mit en bataille là mesmes et fit exercise. Fusmes logés à Tenesay (2), assés beau bourg, mès pauvre, à 6 lieux de Poitiers, il apartient à M^r de Longeille. Proche de Tenesay, à une lieu est Douaron, beau château et vilage, appartenant à M^r le duc de Roanè (3), est proche aussy Latilie (4), à 3 lieux, tirant vers Poitiers.

De Tenesay, traversans de grands bois, fusmes logés à Souroy (5), appartenant à un citoyen de Poitiers, petit bourg, bon païs.

De Souroy passames à Partenay (6), jolie petite ville forte et fort château, le gouverneur se nomme M^r de la Châtenayeray (7) et fusmes logés à la scelle d'armes, proche la porte du costé de bise. Il y a des Huguenotz et prêche. Le peuple y est dévotieux. Fort belles églises et des religieus. Vinsmes loger à Zay (8), petite paroisse à deux lieux de Partenay, où tous les habitantz sont faiseurs de flaholz et fiphres.

De Zay à Secondini (9), petite ville assez forte qui ne

(1) La bataille fut livrée non par Charles IX mais par son frère le duc d'Anjou, qui battit l'amiral de Coligny le 3 octobre 1569.

(2) Thénézay, ch. l. de cant. Deux-Sèvres, arr. Parthenay.

(3) Louis Gouffier, duc de Roannais 1575-1642.

(4) Latillé, Vienne, arr. Poitiers, canton Vouillé.

(5) Saurais, Deux-Sèvres, arr. Parthenay, cant. Thénézay.

(6) Parthenay, ch. l. arr. Deux-Sèvres.

(7) Charles de Vivonne, baron de La Châtaigneraie, fils de Charles de Vivonne et de Renée de Vivonne, veuve de Ponthus de Saint-Gelais.

(8) Azay-sur-Thouet, Deux-Sèvres, arr. Parthenay, cant. Secondigny.

(9) Secondigny ch. l. de cant. Deux-Sèvres, arr. Parthenay.